



Agence St Jean Des Vignes - 64 rue Saint Jean Des Vignes 71100 CHALON-SUR-SAÔNE
03 85 46 63 09 - autoecole.chalon@gmail.com
SIRET : 842 557 340 000 10 - Agrément : E1807100100
Agence La Motte - 28 rue de la Motte 71100 CHALON-SUR-SAÔNE
03 85 91 15 08 - autoecolechalonlamotte@outlook.com
SIRET : 842 557 340 000 36 - Agrément : E2307100030
Agence Chagny - 6 rue de la Boutière 71150 CHAGNY
03 85 91 29 26 - autoecolechagny@outlook.com
SIRET : 842 557 340 000 28 - Agrément : E1807100110

Formation Conduite Accompagnée AAC en BVA

BVA = Boîte Automatique / AAC = Apprentissage Anticipé de la Conduite

Forfait Complet : 1290 € ttc

Possibilité de paiement en 3x sans frais

Formation au code de la route illimitée 1 an

- Création dossier inscription candidat auprès de l'état via ANTS (obtention de votre neph)
- Livre de code et dépliant mémocode
- Application numérique boîtier réponse code en salle
- **Accès salle de code, visio et code en ligne incluant :**
 - ✓ Leçons thématiques de code avec enseignant en salle et en visio (2h par semaine)
 - ✓ Tests de code en salle avec enseignant en salle et en visio (3h par semaine)
 - ✓ Tests de code en salle en autonomie (accès aux heures d'ouverture bureau)
 - ✓ Code en ligne accès 24h/24 avec 5440 questions/réponses
- **Inscription à l'examen de code (redevance non incluse*)**

Formation Pratique (Dispensée sur VW Golf 8 DSG sauf bureau La Motte VW Polo 6 DSG)

- Fiche de suivi numérique
- Livret d'apprentissage numérique (accès 24h/24)
- Planning en ligne (pour ne pas oublier vos rendez-vous)
- **Apprentissage des vérifications véhicule et premiers secours :**
Notés sur 3 points à l'examen du permis
 - ✓ Livret vérifications + additifs VW pour réviser chez vous
 - ✓ Vérifications intérieures et premiers secours 2h en salle avec enseignant
 - ✓ Vérifications extérieures 2h autour d'un véhicule avec enseignant
 - ✓ Révision des vérifications en leçons pratiques
- 13h de leçons de conduite en voiture en boîte automatique
- **Rendez-vous préalable à la conduite accompagnée :**
 - ✓ 2h en voiture en boîte auto avec l'élève, un enseignant et au moins un accompagnateur
 - ✓ Délivrance de l'attestation de fin de formation initiale et documents à remettre à votre assurance
 - ✓ Guide de l'accompagnateur

Phase de conduite accompagnée 1 an et 3000 kms minimum

- **1er Rendez-vous pédagogique vers 6 mois et 1500 kms inclus**
- **2nd Rendez-vous pédagogique vers 1 an et 3000 kms inclus**
- Composition de chaque rendez-vous pédagogique :
 - ✓ 1h en voiture en boîte auto avec l'élève, un enseignant et au moins un accompagnateur
 - ✓ 2h en salle avec l'élève, un enseignant et au moins un accompagnateur
- Réservation et accompagnement à l'examen pratique en boîte auto
- **Demande de fabrication et envoi en courrier recommandé de votre permis de conduite inclus**

- **Disques AAC et A autocollants**

Prestations Complémentaires

Evaluation préalable obligatoire selon la loi : 40 € ttc

Leçon de conduite supplémentaire : 50 € ttc

Réservation et accompagnement examen conduite supplémentaire : 50 € ttc

Tous nos forfaits intègrent les frais de gestion suivi élève

Possibilité de réaliser en supplément à ce forfait un stage de code 4 jours avec enseignant

Tarif du stage : 150 € ttc (sous réservation - dates des stages : nous consulter)

*** Redevance Examen Code E.T.G. (Epreuve Théorique Générale)**

Redevance au tarif réglementé par l'Etat de 30 € ttc
Intégralement reversée au centre d'examen privé

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- 1 photocopie de la carte d'identité recto-verso
 - en cours de validité si faite lorsque vous étiez mineur sinon périmée de moins de 5 ans
 - 1 photocopie de votre permis AM (ancien BSR) si vous l'avez obtenu
 - 1 plaquette ephoto avec numéro et les photos imprimées sur la plaquette
 - 2 enveloppes format A5 et 6 timbres au tarif normal en vigueur
 - 1 photocopie du certificat de la journée d'appel à la défense (si vous avez au moins 17 ans ½) ou la convocation si vous l'avez reçue
 - 1 photocopie de l'attestation de recensement (si vous avez au moins 16 ans)
 - 1 photocopie de l'ASSR niveau 1 et 2 (si perdue(s), vous remplirez un justificatif sur l'honneur que notre établissement vous fournira)
 - 1 photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (Facture gaz, électricité, téléphone fixe ou mobile, internet) ou dernier avis d'imposition
- Si hébergé(e) chez une tierce personne ou les Parents :**
- 1 lettre signée certifiant que le demandeur réside chez l'hébergeant ou le parent nommé (nom et prénom) sur le justificatif de domicile
 - 1 photocopie de la carte d'identité de l'hébergeant ou du parent nommé (nom et prénom) sur le justificatif de domicile en cours de validité ou périmée depuis moins de 5 ans ou la photocopie du passeport en cours de validité
 - Si l'élève n'a pas le même nom que son représentant légal, extrait du livret de famille page parents et enfant(s)

Les leçons de conduite se déroulent du Lundi au Vendredi 8h à 19h et le Samedi de 8h à 15h

HORAIRES OUVERTURES BUREAUX		
Jour	Bureaux de Chalon-Sur-Saône	Bureau de Chagny
Lundi	14h-19h	Fermé
Mardi	10h-12h / 14h-19h	13h-18h
Mercredi	9h-12h / 14h-19h	13h-18h
Jeudi	14h-19h	13h-18h
Vendredi	10h-12h / 14h-19h	13h-18h
Samedi	9h-12h	9h-12h

HORAIRES TESTS DE CODE ET LECONS THEORIQUES				
Séances	Tests de code sans enseignant		Tests de code avec enseignant	Leçons thématiques avec enseignant
Jour	Chalon-Sur-Saône	Chagny	En salle au bureau St Jean Des Vignes et visio simultanée	
Lundi	14h, 15h, 16h, 17h, 18h	-	-	-
Mardi	10h,11h / 14h, 15h, 16h, 17h, 18h	13h,14h, 15h, 16h, 17h	-	-
Mercredi	9h,10h,11h / 14h, 15h, 16h, 17h, 18h	13h,14h, 15h, 16h, 17h	14h,15h,16h	10h-12h
Jeudi	14h, 15h, 16h, 17h, 18h	13h,14h, 15h, 16h, 17h	-	-
Vendredi	10h,11h / 14h, 15h, 16h, 17h, 18h	13h,14h, 15h, 16h, 17h	-	-
Samedi	9h, 10h, 11h	9h, 10h, 11h	-	-

Leçons de vérifications et premiers secours en salle / leçons de vérifications extérieures dispensées au bureau St Jean Des Vignes Chalon-sur-Saône les mercredis de 17h à 19h en alternance toutes les 2 semaines
[Sur réservation- places limitées]

**SARL Auto-Ecole Saint Jean Des Vignes - Forfait Conduite Accompagnée en BVA
Forfait AAC en BVA - Tarifs en vigueur dès le 2 janvier 2024**